

Il en a été quitte pour la peur. Heureusement, il en fut ainsi dans bien des cas. Pourtant, près de un millier d'hectares de terres boisées de l'Île-du-Prince-Édouard ont été dévastés. Nous invitons les gens à faire preuve de prudence au cours des prochains jours en attendant que les précipitations écartent enfin tout danger.

Vendredi matin, à Ottawa, avant de retourner dans ma circonscription, j'ai regardé l'émission *Canada AM* à la télévision. J'étais plutôt intrigué, pour ne pas dire un tout petit peu choqué par la carte de la région de l'Atlantique qui a été présentée par la chaîne de télévision concernée. On pouvait voir les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve bien évidentes. Les eaux du golfe du Saint-Laurent, autour de l'île d'Anticosti, étaient d'un bleu éclatant. Mais on n'apercevait pas l'Île-du-Prince-Édouard, malheureusement. J'ai téléphoné tout de suite au diffuseur pour lui rappeler que cette province existait toujours et qu'elle était ravagée elle aussi par des feux de forêt. Je suis persuadé qu'on est en train de rectifier cette carte. Je ne voulais pas en parler ce soir mais il n'en demeure pas moins que dans cette sorte de tragédie, les régions sont aussi importantes les unes que les autres.

● (2220)

Nous avons eu plus de 50 feux de forêts déjà dans l'Île-du-Prince-Édouard et nous avons perdu un millier d'acres boisés, quatre chalets et quelques bâtiments agricoles. Mais aucune maison n'a brûlé fort heureusement.

Je tiens à rendre hommage à tous ceux qui luttent contre les incendies, à notre chef pompier provincial, à notre ministère provincial des Forêts, nos sapeurs-pompiers, notre service des incendies, nos bénévoles, nos groupes communautaires, nos organismes et tous nos concitoyens qui ont prêté main-forte dans la lutte contre ce dangereux sinistre.

Je crois que le gouvernement fédéral assume certaines obligations sur ce chapitre et je tiens à attirer son attention sur la situation qui prévaut dans notre province. Nous nous attendons à la collaboration pleine et entière des gouvernements fédéral, provincial et municipaux ainsi que des propriétaires des terres à bois pour qu'ensemble ils s'acquittent au mieux de leurs obligations respectives.

En terminant, je tiens à féliciter le député de Fundy—Royal pour nous avoir saisis de cette question aux termes des dispositions régissant les débats d'urgence à la Chambre des communes.

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, je me joins avec plaisir aux députés qui ont pris part au débat sur les incendies qui ont ravagé certaines régions des provinces de l'Atlantique, surtout Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick, mais qui n'ont pas épargné non plus des régions de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Beaucoup de forêts ont été détruites, au détriment des particuliers et de grosses sociétés. Mais dans chacune de ces provinces, la population a aussi subi de lourdes pertes. Les débouchés

professionnels seront encore plus rares, le reboisement va poser un défi encore plus grand, et le secteur forestier dans l'est du Canada sera fort menacé. À titre de représentant de la circonscription de Thunder Bay—Nipigon, dans le nord-ouest de l'Ontario, région pour qui les forêts sont aussi importantes, je profite de l'occasion pour dire ce soir quelques mots sur la nécessité de veiller aux besoins du secteur forestier, dont la lutte contre les incendies de forêt constitue l'un des principaux éléments du défi que les gouvernements doivent affronter en tant que responsables des terres domaniales.

Je saisis également l'occasion de mentionner divers autres problèmes. À propos d'incendies, je me souviens fort bien du printemps de 1980, quand des conditions climatiques semblables ont sévi dans le nord-ouest de l'Ontario, provoquant du temps sec et anormalement chaud dans les derniers jours de mai. Le feu a détruit de vastes secteurs, notamment dans la région de Kenora, brûlant sur pied d'énormes étendues forestières. Pareille expérience sensibilise certes les citoyens de cette partie du Canada au désastre qui a frappé les habitants des quatre provinces de l'Atlantique. Je me réjouis, moi aussi, du fait qu'il n'y ait pas eu de pertes de vie, mais je déplore les dommages causés à la propriété et aux forêts. Heureusement que la pluie est enfin venue compléter le travail des pompiers.

Pour relever ces défis, il nous faudra plus que les discours de simples députés. Nous n'avons pas entendu un seul des ministres des provinces atlantiques. J'ose espérer que le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrithew) est retenu ailleurs et regrette de se voir dans l'impossibilité de se présenter ici pour parler de la question. Le ministre d'État aux Forêts étant lui-même du Nouveau-Brunswick, il doit avoir ressenti avec acuité les ravages du feu ces derniers jours puisqu'il a détenu le portefeuille des ressources naturelles au sein d'un cabinet provincial, ce qui lui permet de saisir toute l'ampleur de la perte subie.

Mon ami de la circonscription de Skeena a suggéré ce soir que le gouvernement assume un rôle de chef de file en s'assurant que le Canada dispose de suffisamment de ressources pour combattre les feux de forêts, notamment en avions et en approvisionnements nécessaires ainsi qu'en produits de lutte chimique contre les incendies, pour ne pas mentionner les avions-citernes, les hélicoptères, et le reste.

On prétend que le gouvernement du Canada devrait prendre les devants pour ce qui est de s'assurer que le matériel est disponible et peut être transporté d'un point à un autre du pays lorsqu'un feu de forêt éclate. Ce genre de sinistre ne sévit habituellement pas simultanément dans tous les coins du pays et il est des fois où la menace posée par l'élément destructeur prend véritablement des dimensions régionales et où le très grave danger qui s'ensuit exige que l'on fasse appel aux ressources de plus d'une province. Il existe une certaine coordination et des transferts de matériel comme les rapports des médias nous l'apprennent. Du matériel a été transporté d'aussi loin que de la Saskatchewan vers les provinces atlantiques.